

JANVIER 2024 #369

Cholet

mag

Cahier
spécial
**Bilan de
mi-mandat
2020-2026**

À LA UNE P. 12

**Développement
du territoire : les enjeux
pour demain**

CHOlet

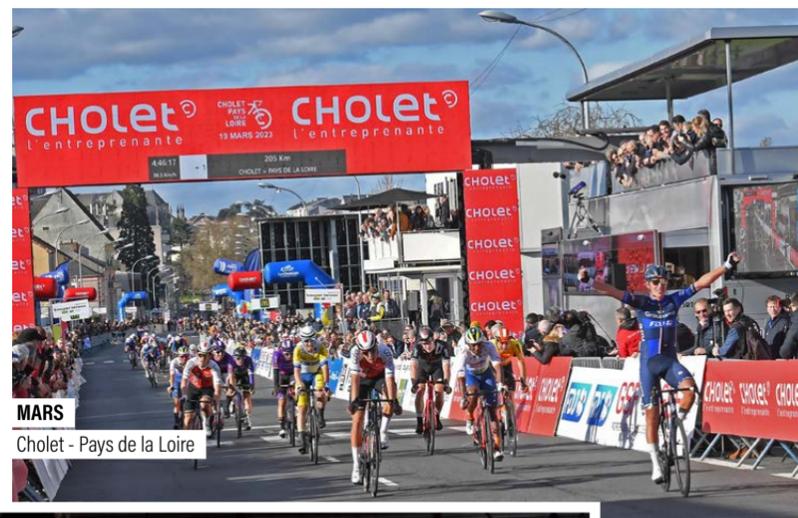


ILS FONT CHOLET
Sèvre Loire Habitat :
acteur majeur
du logement public
À LIRE P. 9

TOUJOURS LÀ
POUR VOUS
Marion, instructeur des
autorisations d'urbanisme
À LIRE P. 10

CHOLET, VILLE
ET AGGLOMÉRATION
Budget 2024
À LIRE P.16

2023 en images



MARS
Cholet - Pays de la Loire



JUILLET
Un Air d'été



OCTOBRE
10 km de Cholet



JANVIER
Forum esCAPade



AVRIL
Cholet Basket Vice-champion d'Europe



AOÛT
La Guinguette du Mail



NOVEMBRE
Fête de l'automne



FÉVRIER
National à Pétanque



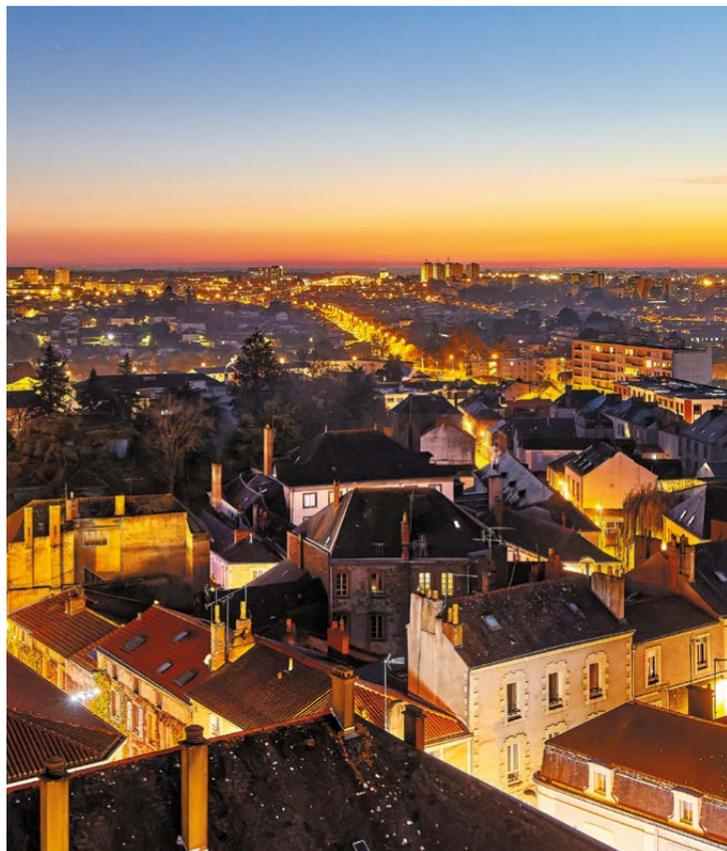
MAI
Rallye de la Mobilité Durable



JUIN
Les Z'allumés



SEPTEMBRE
La Guinguette du Grand Nous



BONNE
ANNÉE
2024



CHOlet® | *Martineau*
PHOTOGRAPHE
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE



Décembre

Esprit de Noël

Cholet ne déroge jamais à la tradition. Dès le 29 novembre et jusqu'au 7 janvier, les rues ont revêtu leur habit de lumière et se sont parées de décorations de fête.

Noël était de retour pour le plus grand plaisir de tous. Spectacles et animations pour toute la famille, marché gourmand, village et parade du VRAI père Noël... tous les ingrédients étaient réunis pour vous inviter à passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Devenez porte-drapeau !

Envie de vous investir lors des cérémonies civiques officielles ? Les associations patriotiques du Choletais recherchent des volontaires.

Un appel est lancé aux personnes qui souhaitent devenir porte-drapeau lors des cérémonies patriotiques. Ce rôle peut être endossé dès 15 ans, sans la moindre expérience militaire. "Jusqu'à présent, cette fonction n'était occupée que par des personnes qui ont été en situation de combat. Mais les anciens de 14-18, de 39-45 et d'Indochine ont disparu. Ceux d'Algérie, de Tunisie et du Maroc vieillissent. Et aujourd'hui, nous n'avons pas de nouvelle génération de combattants – ce qui est heureux – mais le souvenir de ceux qui sont morts pour la France doit être préservé" explique **François-Michel Soulard**, Conseiller municipal, en charge des Actions en faveur du Devoir de mémoire.

Rendre honneur aux morts

Vêtus d'un blazer et d'un pantalon sombres, gantés de blanc et surtout coiffés d'un béret ou d'un calot, les porte-drapeaux hissent l'étendard tricolore. Lors des cérémonies officielles, ils rendent hommage aux morts pour la France, en respectant scrupuleusement un protocole après avoir été initiés par un maître de cérémonie. En rang, au garde-à-vous, au repos, saluant au moment de la minute de silence...

Assurer la relève

"Un partenariat avec la classe citoyenneté, défense et sécurité globales du collège Clemenceau à Cholet nous amène de la jeunesse. Mais nous sollicitons aussi le grand public pour



augmenter le nombre de porte-drapeaux" poursuit l' élu. Le porte-drapeau s'engage à porter l'emblème de la nation avec honneur et fierté lors de cinq à six cérémonies patriotiques annuelles. Ils peuvent aussi être sollicités, lors des obsèques de membres de sociétés ou d'associations patriotiques ou encore lors d'autres temps forts : tels que le 14 Juillet, le 1^{er} dimanche de septembre, pour la commémoration des combats des Bois d'Anjou ou le 1^{er} Novembre en mémoire de tous les héros morts pour la Patrie. ■

En mémoire d'Hubert Eitel



À l'occasion de la Sainte-Barbe, le 2 décembre dernier, une stèle a été érigée en hommage au sapeur-pompier Hubert Eitel.

Elle se situe dans la rue qui porte déjà son nom. La stèle Hubert Eitel préserve le souvenir du sapeur-pompier, décédé en service, à l'âge de 20 ans. Le 26 novembre 1983, un incendie se déclare à l'usine de chaussures de Saint-André-de-la-Marche. Le jeune sapeur fait partie de l'équipe dépêchée en renfort des secours de Saint-Macaire-en-Mauges. C'était l'un de ses tout premiers feux. Originaire de Bitche en Moselle, il n'était à Cholet que depuis à peine 4 mois après avoir achevé sa formation initiale. Au cours de la nuit, alors que les pompiers s'affairaient à éteindre une reprise de feu, un pan de mur s'est écroulé. Tandis que son camarade Pascal Fournier (18 ans, lors des faits) est blessé aux jambes, Hubert Eitel est en partie enseveli. Il est transporté au Centre hospitalier de Cholet avant d'être transféré à Nantes afin d'y subir une intervention chirurgicale où il décédera. Quarante ans après le drame, le Maire de Cholet a tenu à lui rendre hommage. ■

Alain Martineau

Meilleur Ouvrier de France

Le photographe choletais Alain Martineau collabore avec Cholet, Ville et Agglomération pour vous souhaiter une merveilleuse année 2024. Dans une série de clichés nocturnes, il met la ville en lumière. Pour l'occasion, Cholet mag est allé à la rencontre de ce talent choletais.



"La gestion de la lumière est vraiment la base de mon métier" explique Alain Martineau.

Quelle est la photo dont vous êtes le plus fier ?

Peut-être, les photos que j'ai faites pour le concours de Meilleur Ouvrier de France (MOF). Elles m'ont demandé un tel investissement. C'est une consécration technique. Le concours du MOF m'a pris 800 heures. J'ai été obligé de me reformer auprès de mes pairs, des MOF et d'autres, parce que je voulais vraiment être le meilleur. J'ai repris mon métier à la base. Il y a aussi le master QEP (Qualified European Photographer), la plus haute distinction européenne. J'avais fait un reportage sur les enfants talibés du Sénégal. Je voulais comprendre quel était leur parcours de vie. Ce sont des photos qui me tiennent à cœur parce qu'elles ont un sens.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer au MOF ?

Justement, après le master QEP, en 2019, je me suis demandé ce qui pourrait me manquer. Le titre qui représente le Graal pour nous Français, c'est le MOF. Je me suis inscrit en 2019. J'ai passé les qualifications. Je devais rendre sept œuvres. C'est une vraie reconnaissance de mes pairs. Je ne l'espérais pas. J'ai eu de la chance, mais c'est aussi la résultante de 40 ans de travail. 40 ans de photos, de rencontres. C'est une vraie consécration et surtout un honneur. Je me suis aussi entouré de compétences choletaises, c'était important pour moi.

Quel est votre prochain projet photographique ?

Je repars en voyage dans l'océan Indien, pour faire un reportage sur la fête indienne Cavadee. ■

Quel a été votre parcours ?

J'ai fait toute ma carrière dans la photo, de mon CAP en 1983, au concours de Meilleur Ouvrier de France en 2023. 40 ans de photos diverses et variées. Dans la même journée, je peux prendre en photo un bébé de 3 mois, une bouteille de vin et finir avec une entreprise. Je suis un touche-à-tout. Ce qui me plaît, c'est cette variété qui fait que je ne m'embête jamais et que je progresse.

Qu'est-ce qui vous inspire au quotidien ?

Les gens ! C'est la rencontre avec la personne photographiée. Ça n'a pas de prix. Après, il y a aussi toute la partie technique qu'on apprend au fil des ans, l'éclairage, comment on reçoit quelqu'un, comment on le fait poser. Mais, je pense

que la première chose est d'aimer les gens. Même dans le milieu de l'entreprise, ce qui est passionnant, c'est de rencontrer des gens, des savoir-faire différents. En plus, le tissu économique choletais est extraordinaire pour un photographe.

Quels sont les critères indispensables pour une bonne photo ?

Pour moi, il n'y en a qu'un, la lumière. La gestion de la lumière est vraiment la base de mon métier. Seul le travail amènera cette connaissance. En studio, lorsqu'il y a plusieurs sources lumineuses, ça se complique. C'est là qu'on reconnaît le vrai photographe. Celui qui arrive à sortir des images extraordinaires. On peut rendre un visage très dur, très doux, agressif, tout mignon, juste avec de la lumière.



Retrouvez la suite de l'interview

Parrains Par Mille



Offrez à un enfant le coup de pouce dont il a besoin pour s'épanouir dans la vie. L'association Parrains Par Mille recherche des bénévoles qui souhaitent partager des centres d'intérêts communs avec un filleul âgé de 3 à 18 ans.

Parrainage

Devenez pour cet enfant une personne qui compte en vous engageant pour une durée d'un an. À raison d'une à deux rencontres mensuelles, vous échangerez avec un jeune en difficulté lors de sorties ou d'activités, près de chez vous. Les filleuls sont des enfants et des jeunes issus de familles isolées, vivant en foyer ou accompagnés par des professionnels de l'enfance. Ces moments conviviaux participent à leur ouverture sur le monde et à prendre confiance en leurs capacités.

Nouvelle antenne

Une antenne de Parrains Par Mille ouvre à Cholet, au Centre social Pasteur. Les permanences, tous les derniers mercredis du mois, de 14h à 17h, sont à destination des bénévoles, des familles et professionnels de l'enfance qui souhaitent parrainer un enfant.

Prochain rendez-vous : mercredi 24 janvier.

INFOS

49@ppm-asso.org
Suzanne Ouvrard Prigent
07 69 15 93 44

MA RÉGION Virtuose

Après avoir fêté ses 20 ans l'an dernier, la Folle Journée en Région se présente sous un nouveau nom : Ma Région Virtuose. Bach, Debussy, Fauré, Haydn, Schumann... du 26 au 28 janvier profitez de concerts de musique classique, à tarifs modestes, à Cholet.

Ouvrir de nouveaux horizons, offrir l'excellence au plus grand nombre, s'adresser à la jeunesse à travers de nouveaux formats, c'est la proposition audacieuse que fait la Région en lançant ce nouvel événement musical. Si la formule évolue, les objectifs restent les mêmes : mettre à l'honneur la musique classique et la rendre accessible à un large public.

Lycées et TER

Ainsi les artistes partiront à la rencontre du public en investissant les villes partenaires et plus largement l'ensemble du territoire. Au-delà des concerts habituellement programmés au Théâtre Saint-Louis, la musique classique retentira partout : dans les lycées et TER pour accompagner les voyageurs du quotidien entre le 22 et le 26 janvier,

notamment sur la ligne Nantes-Cholet ; et dans les lycées pour proposer des concerts et des master class. À Cholet, c'est le lycée Europe Robert-Schuman qui accueillera ces moments privilégiés.

Accessible au plus grand nombre

Cette volonté de rendre la musique classique toujours plus accessible s'illustre également par le maintien de tarifs modestes, de 2 à 12 €, qui permettent à chacun de se rendre aux concerts. Dans chaque ville seront également proposés des concerts labellisés familles avec un tarif de 2 € pour les enfants de moins de 15 ans. ■



Programme complet et infos billetterie

Sèvre Loire Habitat : acteur majeur du logement public

Acteur majeur du logement public à Cholet et dans le Choletais, Sèvre Loire Habitat est un partenaire privilégié de la Collectivité pour l'aménagement du territoire. Son rôle : proposer aux ménages modestes des logements abordables et de qualité.

Depuis 1922, l'office public Sèvre Loire Habitat (SLH) n'a cessé de s'adapter aux besoins du territoire et répondre à la demande des habitants. Pour remplir ses missions, l'office dispose de plusieurs leviers : à la fois construire de nouveaux logements, mais aussi entretenir et rénover le patrimoine existant afin de lutter contre la précarité énergétique, préserver le pouvoir d'achat et la qualité de vie des locataires et préserver l'environnement.

Accompagner le développement du territoire

Dans un contexte de tension locative, l'enjeu pour l'office public est également de répondre aux besoins de plus en plus grandissants liés à plusieurs facteurs comme le desserrement des ménages, le vieillissement de la population, ou encore le développement du territoire. "Nous devons accompagner cette dynamique économique. Les entreprises qui se développent ont besoin de recruter ; ces nouveaux salariés ont besoin de se loger. Et c'est pour nous un enjeu majeur d'être au rendez-vous de ces évolutions démographiques", explique Isabelle Leroy, Présidente de SLH.

"Sèvre Loire Habitat est le partenaire privilégié de la Collectivité sur la question du logement."

Ainsi, en 2024, plus de 9 millions d'euros seront investis dans la réhabilitation et la maintenance et 18 millions d'euros dans la construction. "Avec le Domaine du Menhir au Val de Moine et le Clos des Serres sur le site du Bon Pasteur, 157 nouveaux logements seront livrés à Cholet en 2024. Un nombre important



© Sèvre Loire Habitat



rarement atteint", détaille Jérémie Benoist, Directeur de SLH. "À ceux-là s'ajouteront bientôt deux nouveaux programmes : l'ancienne clinique Saint-Luc, en cœur de ville, va être restructurée pour proposer 11 appartements. Dans le quartier Jean-Monnet, le projet Simply Market permettra la production d'environ 30 logements sur la phase 1 et de 15 à 20 logements sur la phase 2."

Des opérations phares dans la reconquête de friches afin de répondre aux contraintes de la loi Climat et Résilience qui pose un objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 (lire aussi p. 12). "Ce nouveau cadre réglementaire met un coup d'arrêt à l'étalement urbain et tend à raréfier les terrains disponibles à la construction, incitant les opérateurs à se retourner vers la reconversion de sites anciens. Sèvre Loire Habitat est le partenaire privilégié de la Collectivité

Sèvre Loire Habitat a reçu en octobre dernier le label Quali HLM. Une reconnaissance nationale de la démarche qualité engagée par l'office depuis 20 ans.

De gauche à droite : Stéphane Ledan, Responsable Qualité, Jérémie Benoist, Directeur Général, Isabelle Leroy, Présidente, Jacques Wolfrom, Président du comité de labellisation Quali HLM, Jean-Claude Besnard, Vice-Président délégué.

sur la question du logement, notamment pour atteindre ses objectifs", conclut la Présidente. ■

Marion, 35 ans
instructeur des autorisations
d'urbanisme sur la Ville
de Cholet au sein du service
Application du Droit des Sols.
Au service des Choletais
depuis 4 ans.



“
**La volonté est de proposer
une qualité de service et
un accompagnement
personnalisé aux
personnes déposant
un dossier.**”

Marion, instructeur des autorisations d'urbanisme

En quoi consiste votre métier ?

Je me charge de vérifier l'application et le respect des règles d'urbanisme et la bonne occupation des sols. Lorsqu'un usager particulier ou professionnel dépose une autorisation d'urbanisme, je dois vérifier la conformité des demandes en fonction du Plan Local d'Urbanisme de la Ville.

Comment se déroule une journée type ?

Pour chaque demande, la démarche reste la même : je vérifie d'abord que le dossier déposé est complet. Les règles d'occupation du sol sont ensuite vérifiées une par une. Pour cela je consulte toutes les parties prenantes (Bâtiments de France, Veolia, les services internes de la Mairie...), afin d'assurer la faisabilité du projet. Une fois les travaux terminés, le demandeur doit réaliser une déclaration attestant l'achèvement et leur conformité. Des visites de chantier peuvent être effectuées.

Ce qui vous plaît dans votre travail ?

J'aime la diversité des projets. Les demandes qui nous parviennent vont de

l'abri de jardin, à la piscine, en passant par la construction d'une maison ou d'une entreprise en zone économique. C'est un travail qui demande de l'autonomie dans le suivi des dossiers et en même temps un esprit d'équipe pour échanger sur les nouvelles réglementations.

Un accompagnement personnalisé

La volonté est de proposer une qualité de service et un accompagnement aux personnes déposant un dossier. Nous sommes en lien permanent avec les usagers. Les règles d'urbanisme sont complexes, nous devons être pédagogues dans leur explication et travailler rapidement et efficacement pour tenir les délais réglementaires. L'accueil du service Application du Droit des Sols à l'Hôtel de

Ville facilite les démarches et le montage du dossier.

L'activité en chiffres

- 4,5 instructeurs pour la Ville de Cholet
- 1 299 autorisations d'urbanisme déposées en 2022 (1 015 versions papier et 284 via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme)
- 110 refus en 2022 ■

Permanences à l'Hôtel de Ville

- lundi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30

Permanences au 02 72 77 21 80

- lundi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30
- mardi et vendredi : 8h30-12h15
- mercredi : 13h30-17h30



“
Très belle année à tous !”



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

**Pour ce nouveau numéro de Cholet mag
qui ouvre l'année 2024, que souhaitez-vous dire
aux Choletaises et aux Choletais ?**

Je tiens à leur souhaiter une très belle année 2024.

Tous mes vœux de bonheur et surtout de santé ainsi qu'à ceux qui leur sont chers.

**Un cahier spécial "Bilan de mi-mandat" est intégré
dans ce Cholet mag de janvier. Un document important
pour nos concitoyens.**

Oui, ce document de 16 pages est un point d'étape avec nos concitoyens. C'est l'occasion de faire un bilan sur les projets réalisés et ceux à venir. Ce fascicule n'est, bien entendu, pas exhaustif. Il permet cependant à chacun d'être informé des principales actions engagées pour améliorer le quotidien des Choletaises et des Choletais.

**Dans ce numéro, un point particulier est fait sur le
budget récemment voté par le Conseil municipal...**

Oui, le budget a été voté par le Conseil municipal en décembre. Il a été élaboré dans un contexte contraint pour les collectivités. Malgré tout, je tiens à réaffirmer que les taux d'imposition ne vont pas augmenter. C'est un engagement que nous tenons depuis 2018. Il est très important pour l'équipe municipale de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages choletais. Quant à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), les élus de Cholet Agglomération ont décidé d'en diminuer le taux pour que les habitants du territoire aient un impôt stable concernant les déchets et ce, malgré la hausse des bases locatives votée par l'État.

Enfin, dans ce budget 2024, il y a bien entendu des investissements à hauteur de 23,9 millions d'euros répartis entre la nouvelle cuisine centrale, l'entretien des voiries, des parcs et jardins et bien d'autres...

Permettez-moi d'ajouter que ce mois de janvier est comme il est de tradition celui du recensement. Je tiens à préciser que les agents qui réalisent cette opération, et dont la photo est diffusée dans ce magazine, sont également identifiables grâce à une carte officielle. Je remercie les Choletais de leur réserver le meilleur accueil. ■



Consultez toutes les offres
d'emploi proposées par
Cholet Ville et Agglomération

Développement du territoire : les enjeux pour demain

Développer le territoire, accompagner le dynamisme économique, produire du logement, tout en préservant les terres agricoles et les espaces naturels, voici les enjeux de demain portés par la Collectivité.

"Où va-t-on loger les gens ?" La question était sur toutes les lèvres des participants aux dernières Rencontres de l'Habitat pilotées par Cholet Agglomération en octobre. Élus, chefs d'entreprises, professionnels de l'immobilier et de la promotion immobilière, représentants de l'État étaient invités à débattre des enjeux et à partager leur point de vue sur la problématique du logement dans un territoire à fort développement économique.

En effet, s'il est un aspect qui caractérise parfaitement le territoire choletais c'est bien son dynamisme économique. Une marque de fabrique inscrite dans son ADN et portée historiquement par les équipes municipale et communautaire à l'œuvre depuis bientôt 30 ans. Création de la nouvelle zone d'activités de Clénay, développement de La Bergerie ou encore de l'Écuyère... ce sont 100 ha qui seront aménagés sur les 5 prochaines années. "C'est notre spécificité pour maintenir la vitalité du territoire. On développe des zones ; de nouvelles entreprises s'installent ou s'agrandissent ; elles créent de l'emploi et recrutent ; les salariés qui arrivent ont besoin de se loger à proximité de leur lieu de travail ; on construit des logements. C'est un accompagnement logique du développement d'un territoire", décrit **Frédéric Pavageau**, Adjoint au Maire et Vice-Président de Cholet Agglomération en charge du Développement économique et de l'Habitat.

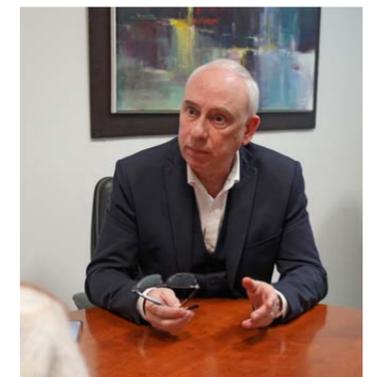
Faire avec les contraintes de la loi

Cholet Agglomération a ainsi pour objectif d'assurer le maintien et le développement des entreprises du territoire tout en apportant des réponses favorables à l'accueil de nouvelles populations. La politique menée ne se limite pas qu'à cela. "Il s'agit aussi d'offrir les conditions de logement pour tous les habitants, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux personnes âgées, aux ménages aux revenus modestes..." Cela passe notamment par la production de nouveaux logements. Seulement, la loi Climat et Résilience de 2021 sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience vient percuter ce dynamisme. De plus, l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050 vise à restreindre le grignotage des terres agricoles et des espaces naturels. Cela implique une révision profonde des pratiques d'urbanisme. "C'est une équation complexe mais nous avons des leviers pour continuer à agir. Favoriser la densification urbaine, reconquérir des friches ou convertir des sites déjà urbanisés. Tout l'enjeu est de continuer à développer et aménager le territoire tout en tenant compte des contraintes."

"Le dynamisme économique, qui passe par le développement des zones d'activités et la production de logements pour favoriser l'installation de nouveaux salariés sur le territoire est un axe fort de nos politiques publiques. Nous sommes aujourd'hui limités dans notre champ d'action par la loi Climat et Résilience et l'objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050. Les enjeux climatiques sont indéniables et la consommation foncière doit être maîtrisée, c'est indiscutable. Nous devons dans ce contexte penser de nouvelles formes d'habitat, densifier plutôt que s'étendre, rationaliser et accompagner l'amélioration de l'existant."

Frédéric Pavageau

Adjoint au Maire
Vice-Président de
Cholet Agglomération
Développement économique
et Habitat



Ici, l'entrée de La Séguinière par la zone d'activités de La Bergerie illustre la cohabitation des activités humaines et l'enjeu de préserver chacune d'entre elles : développement économique, habitat, agriculture et espaces naturels.

Densifier l'espace urbain



© David photos aériennes

Aujourd'hui, l'accès au logement pour les habitants est rendu difficile par plusieurs facteurs conjoncturels. La loi Climat et Résilience contraint, dans un esprit louable de préservation des espaces agricoles et naturels, à développer la ville sur elle-même. Les coûts de construction supplémentaires se reportent directement sur la capacité des particuliers à acquérir. Enfin, le contexte économique et financier est défavorable, avec l'augmentation des taux et le durcissement des conditions d'obtention des prêts. Pour **Frédéric Pavageau**, "ces éléments participent à la contraction du marché de l'immobilier. Cette pression fait grimper les prix du foncier et du bâti au m². Plus 35 % en 3 ans !"

Plus que jamais donc, en matière d'habitat, l'objectif de la Collectivité est d'offrir un parcours résidentiel à chacun. "Et si possible, permettre aux salariés du Choletais de ne pas habiter trop loin de leur lieu de travail, dans une logique de développement durable. Pour

diminuer l'empreinte carbone et le coût des transports. Cela passera forcément par une densification, pas toujours bien accueillie des habitants, mais nécessaire et désormais incontournable."

"De plus en plus d'opérateurs se tournent vers Cholet pour investir."

Reconquête de friches

Les programmes Clinique Saint-Luc, Simply Market, Bon Pasteur, portés notamment par Sèvre Loire Habitat (lire p. 9), s'inscrivent pleinement dans cette nouvelle façon d'urbaniser la ville. À eux trois, ils représentent 170 à 190 logements. "À cela, on pourrait ajouter la Boule d'Or et le Rex. Inscrites dans le périmètre Cœur de Ville, ces opérations permettraient aux familles de s'installer en centre-ville." Cholet est un territoire attractif pour les promoteurs immobiliers privés. "De plus en plus d'opérateurs se tournent vers

Cholet pour investir. C'est bon signe. Le signe d'un territoire attractif et d'un vrai dynamisme." La Collectivité les accompagne pour définir au mieux la nature de leurs programmes, afin qu'ils soient en adéquation avec les réalités et les besoins locaux, selon la typologie des publics (familles, étudiants, seniors...). Parallèlement, sur le parc public, Cholet Agglomération soutient financièrement les opérations de construction et de réhabilitation de logements menées par les bailleurs sociaux.

Rationaliser et aménager différemment

Du côté des zones d'activités, des échanges sont menés avec les entrepreneurs qui n'utilisent pas la totalité de leur terrain. "Nous devons convaincre les entreprises d'avoir des ratios plus performants." Objectif : densifier plutôt qu'étendre, réaménager plutôt qu'aménager.

Accompagner l'amélioration de l'habitat privé

Consciente du besoin impérieux de reconstruire la ville sur elle-même, Cholet Agglomération a structuré sa politique d'amélioration de l'habitat privé avec la mise en place de nombreux dispositifs.

Des aides financières

Une opération d'amélioration de l'habitat (2021-2026) permet d'obtenir des conseils gratuits et des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans, situé dans le centre historique de Cholet. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires bailleurs ou occupants, aux syndicats de copropriétaires, aux locataires (avec l'accord du propriétaire) et concerne des travaux lourds de réhabilitation, d'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap, d'économie d'énergie, de transformation d'usage d'un local commercial en habitation ou encore de façades.

INFOS

Citémétrie
02 41 48 14 36 - opah.cholet-coeurdeville@citemetrie.fr



Rénovation énergétique

Face à la multiplicité des politiques et des acteurs de l'habitat, la cohérence et la coordination sont essentielles pour un seul et même objectif : réussir la transition énergétique dans le secteur du logement. C'est pourquoi, Cholet Agglomération a fait le choix d'adhérer à la Plateforme Territoriale de Rénovation de l'Habitat. Concrètement, un numéro d'appel unique, à destination des particuliers, simplifie l'accès à toutes ces informations. Au bout du fil, le suivi est réalisé par les associations Alisée (Association ligérienne d'information et de sensibilisation à l'énergie et l'environnement) et l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement). Si besoin, les particuliers peuvent également avoir accès aux permanences proposées sur rendez-vous, pour aller plus loin.

INFOS

02 41 18 01 08

La Prime d'Accession

Cholet Agglomération met en place une subvention pour donner un coup de pouce aux primo-accédants dans leur projet d'acquisition-amélioration d'un logement en centre-ville et centre-bourg. Le montant de l'aide est de 20 % du montant hors taxes des travaux dans la limite de 25 000 € HT de travaux, soit une subvention maximale de 5 000 €. Un bonus de 2 000 € est accordé pour les logements vacants depuis plus de 3 ans. ■

INFOS

02 72 77 20 81
amenagement-adc@choletagglomeration.fr



Budget 2024

gestion saine et investissement solide

Le Conseil municipal et le Conseil de Communauté ont adopté leur budget 2024 les 11 et 18 décembre derniers. Actes forts du fonctionnement de la Collectivité, ils confirment la gestion saine des deniers publics et un plan d'investissement copieux.

Le budget 2024 de la Ville de Cholet est élaboré dans un contexte financier toujours contraint pour les collectivités. Malgré tout, l'équipe municipale réaffirme son choix de limiter la pression fiscale sur les contribuables tout en maintenant un programme d'investissement solide.

"La Ville de Cholet poursuit son ambitieux programme d'équipement en investissant 23,9 millions d'euros. Elle affiche ainsi son soutien à l'économie locale et affirme haut et fort sa volonté d'un développement harmonieux du territoire", détaille Frédéric Pavageau, Adjoint au Maire en charge des Finances. ■

"C'est un engagement de campagne : il n'y aura pas de hausse des taux de taxes foncières d'ici la fin du mandat en 2026."

VILLE DE CHOLET / investissements 2024

23,9 M€

DONT

Entretien et amélioration d'équipements publics **3,6 M€**

Entretien des parcs, jardins et aires de jeux **3 M€**

Nouvelle cuisine centrale **6,1 M€ en 2024**

Entretien de voiries, trottoirs et éclairage public **3,6 M€**

CHOLET
CŒUR DE VILLE

Attractivité Cœur de Ville **1,5 M€**
(dont le pôle santé)

Accessibilité des bâtiments **240 000 €**

Nouveau boulo-drome **1,3 M€ en 2024**

Vos impôts

Conformément aux engagements pris par la Municipalité, les taux de fiscalité directe locale resteront inchangés pour 2024, ne subissant ainsi aucune augmentation. "Il s'agit d'un choix fort visant à protéger le pouvoir d'achat des contribuables dans un contexte économique de forte inflation", appuie l'élu.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution attendue des bases fiscales pour 2024 qui s'ajoute à la revalorisation inédite décidée en 2023 par l'État (+ 7,1 %), Cholet Agglomération a voté une baisse du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'ensemble des ménages et entreprises (de 11,6 % à 10,8 %), permettant ainsi de garantir que la contribution individuelle ne soit pas supérieure à celle acquittée en 2023.

Recensement 2024

Du 8 janvier au 24 février, 2 266 foyers de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet sont concernés par l'opération de recensement. Obligatoire, cette enquête est commanditée par l'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee).

Que fait-on de mes réponses ?

Les données recueillies par les agents recenseurs servent à définir et à guider les politiques publiques communales dans les domaines du transport, des équipements, de l'aménagement ainsi qu'à l'élaboration des statistiques économiques. Elles ont aussi pour finalité de dresser un tableau de l'emploi sur le territoire. Vos réponses sont strictement confidentielles et seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Plus facile en ligne

Une lettre d'information sera déposée dans votre boîte aux lettres entre le 8 et le 15 janvier 2024. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, la réponse à l'enquête doit être rapide. Nous vous invitons à privilégier les réponses en ligne sur le-recensement-et-moi.fr à l'aide des identifiants qui vous seront remis.

Les agents recenseurs sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore nominative, avec photo d'identité et signature du Maire. Merci de leur réserver le meilleur accueil. ■

CHOLET AGGLOMÉRATION investissements 2024

34,8 M€

DONT

Budget principal **14,8 M€**
(dont Extension du Campus universitaire : 1,8 M€
Nouveau Palais des sports de la Meillaire : 800 000 €
Schéma liaisons douces : 600 000 €)



Budget Environnement **13,2 M€**
(dont Gestion des déchets : 2,7 M€
Eau potable : 2,3 M€
Assainissement : 8,2 M€)



Budget Développement économique **5,8 M€**



IMPORTANT : le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Cholet 2024

SPORT & CULTURE

Le sport et la culture se marient en 2024

Cet été, la France accueille les Jeux olympiques et paralympiques. Cholet, primée à trois reprises Ville la plus sportive de France, a souhaité s'engager dans cette dynamique et créer le label Cholet 2024 Sport et Culture.

de mettre sur un même plan la culture et le sport. Des secteurs qui partagent de nombreuses similarités. "Ce qui compte, c'est ce qui est vécu par les passionnés. Ils sont la sève de la cité qui donne toute son âme à Cholet. Cette vitalité associative qu'elle soit dans le sport ou la culture est nourrie par le même engagement," complète **Patrick Pelloquet**, Conseiller délégué à l'Action culturelle.

Se rassembler

Sollicitées, les associations sportives et culturelles de Cholet ont répondu présentes. Elles seront épaulées par les directions culturelles et sportives de la Collectivité. Une quarantaine d'actions mêlant les deux disciplines animeront la ville jusqu'au 26 juillet : initiation de yoga ou d'aïkido dans les rayonnages de la Médiathèque, démonstration de breakdance, olympiades, escape game ou encore ciné-concert sur le sport... Le label a donné naissance à des partenariats étonnants. "Les associations ont des préoccupations communes. Elles rencontrent les mêmes problématiques. Cholet 2024 Sport et Culture permet avant tout de se rassembler," poursuit Sylvie Dorbeau. "Il permet de retrouver la force du collectif qui se vit tant en sport, que dans la culture", conclut Patrick Pelloquet. ■



Découvrez le clip
Cholet Sport et Culture
2024



La pièce "Je ne cours pas, je vole",
sera jouée sur les planches
du Théâtre Saint-Louis le 26 mars.

Clin d'œil à la nouvelle discipline des JO, le breakdance, le label Cholet Sport et Culture 2024 fait rencontrer les deux univers. "La frontière entre le sport et la culture est fine dans certaines disciplines. Les

danseurs par exemple sont de véritables athlètes. On le voit lors de leur préparation pour des représentations ou des compétitions" souligne **Sylvie Dorbeau**, Adjointe au Maire, responsable du Sport et de la Vie associative. Le label est un moyen

Enfile tes baskets

La Ludothèque et la Médiathèque Élie-Chamard donnent le top départ des animations. Vendredi 2 février, à 20h, elles organisent une soirée e-sport pour faire du sport autrement.

Gratuit, sur inscription auprès de la Ludothèque.

Programme sur cholet.fr

Pôle Petite Enfance : la porte d'entrée privilégiée

Le Pôle Petite Enfance voit le jour pour apporter une réponse optimale aux familles. Désormais, il n'y a plus qu'un seul interlocuteur pour orienter les parents qui cherchent un mode de garde pour leurs jeunes enfants.

Crèches municipales, assistantes maternelles, micro-crèches ou encore crèches d'entreprises, le Pôle Petite Enfance accompagne les parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants. Situé au troisième étage du Pôle social Germaine-Heulin, ce nouveau dispositif vise à simplifier la démarche des parents qui n'ont plus qu'une porte d'entrée.

Réunions d'information

Afin d'informer au mieux les parents sur les modes de garde les plus adaptés, la Collectivité organise dorénavant des réunions d'information. Ces rencontres pour les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants visent à présenter en détail l'ensemble des dispositifs accueillant des enfants. Les parents pourront y prendre rendez-vous avec les différentes structures et déposer un dossier. L'inscription aux réunions d'information peut se faire soit sur Mon espace citoyen ou directement auprès du Pôle Petite Enfance. ■



Première réunion d'information : 8 février
Détails sur monespacecitoyen.cholet.fr

INFOS

Pôle Petite Enfance - 3^e étage du Pôle social Germaine-Heulin
24 avenue Maudet / 02 72 77 22 70



Ville amie des enfants

La musique ouvre le champ des possibles

Chaque semestre, 1 448 élèves de maternelle et de classes élémentaires bénéficient de l'intervention de professeurs du Conservatoire du Choletais.

On les surnomme les MIMS, pour Musiciens Intervenants en Milieu Scolaire. Cinq enseignants du Conservatoire sillonnent les écoles publiques, privées ainsi que les Instituts Médico-Éducatifs (IME) de l'agglomération. Une opération financée par la Collectivité pour favoriser l'ouverture culturelle de l'enfant.

Les élèves travaillent aussi le rythme et le mouvement.

70 projets par semestre

Pas moins de 70 projets sont engagés chaque semestre sur l'ensemble du territoire, dont une quarantaine d'heures sur Cholet et Le Puy-Saint-Bonnet. Les enfants peuvent être sensibilisés dès la

maternelle. Trois Musiciens Intervenants en Milieu Scolaire sont d'ailleurs spécialisés auprès de la petite enfance. Le dispositif valorise dès le plus jeune âge la sensibilité artistique de l'enfant. Il mobilise aussi ses facultés créatrices et sa curiosité pour l'aider à devenir l'adulte qu'il sera demain. ■

Découverte culturelle

Chaque semaine, des musiciens du Conservatoire se déplacent dans les classes. Ils participent aux projets éducatifs des équipes enseignantes qui en font la demande. Lors d'une séance qui dure 45 minutes, les enfants découvrent un répertoire musical différent à travers des écoutes. Ils apprennent également des chants, essaient des instruments plus ou moins rares, comme des djembés, des congas ou encore angklung (instrument en bambou originaire d'Indonésie).

Concerts éducatifs

Des concerts éducatifs, en lien avec la programmation professionnelle de la saison artistique du Conservatoire Les Arts de Scène et Itinérances, sont aussi organisés à destination des scolaires. Les élèves assistent à un spectacle, dans un lieu culturel tel que l'auditorium du Conservatoire du Choletais ou le Jardin de Verre à Cholet et dans les communes de l'Agglomération. Un moment privilégié où ils peuvent poser des questions et échanger avec les musiciens professionnels. À la fin de chaque mini-concert, les enfants repartent avec de la documentation (présentation des instruments utilisés, fiches ludiques, recommandations d'écoute...). ■

Lire avec les tout-petits

Pour la 2^e année, le réseau des bibliothèques de Cholet Agglomération propose un prix littéraire autour de 6 albums à destination des bébés et des très jeunes enfants.

Le prix littéraire "Les tout-petits lisent aussi" s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 3 ans et aux professionnels de la petite enfance. Jusqu'au 11 mai, les enfants accompagnés de leurs parents peuvent voter pour leur livre préféré.

Lire pour se construire

La formule de l'auteur et illustrateur français Joann Sfar "Un adulte va lire un livre pour se distraire, un enfant va lire un livre pour se construire" peut à elle seule résumer les objectifs de cette action. Ce prix littéraire vise en effet à encourager la lecture à voix haute au bébé pour enrichir son vocabulaire et développer son imaginaire. Quand le livre est pleinement intégré au quotidien de l'enfant, lors de

moments de complicité avec l'adulte, il favorise le langage et la réflexion.

Par ailleurs, grâce à la sélection faite par les bibliothécaires, en partenariat avec les libraires du Passage Culturel, ce dispositif est aussi l'occasion de faire découvrir aux parents et professionnels des ouvrages de grande qualité, qui sortent des standards commerciaux habituels. Une belle mise en valeur d'une littérature jeunesse pointue et soignée.

Comment voter ?

- Empruntez les albums de la sélection (en bibliothèque ou sur e-changes.cholet.fr) pour les lire avec votre enfant
- Votez ensuite pour SON livre préféré (bulletin à déposer dans l'urne à la bibliothèque ou vote en ligne sur e-changes.cholet.fr) ■

INFOS

02 72 77 22 67
[e-changes.fr](https://e-changes.cholet.fr)

Autour de la sélection

Les bibliothécaires vous proposent des rendez-vous gratuits pour découvrir la sélection d'albums autrement.

- À la découverte des livres du prix Samedis 13 et 27 janvier À 10h15 et 11h15 Médiathèque Élie-Chamard Pour les 0-4 ans. Durée : 40 min.
- Atelier sensoriel Snoezelen Samedis 16 mars et 13 avril À 9h30 et 10h30 Médiathèque Élie-Chamard Pour les 0-4 ans. Durée : 45 min.
- Spectacle de clôture Samedi 1^{er} juin À 10h et 16h30 Médiathèque Élie-Chamard Pour les 0-4 ans. Durée : 40 min.





Un city stade au Puy-Saint-Bonnet

La Ville de Cholet a aménagé un city stade au Puy-Saint-Bonnet. Objectif : proposer aux habitants un espace de jeu convivial permettant la pratique de nombreux sports, en accès libre.

"Avec les membres de la Commission Consultative du Puy-Saint-Bonnet, nous avons souhaité développer ce projet afin d'apporter une offre attractive pour les familles et répondre aux attentes des jeunes", indique **Laurent Jutard**, Maire délégué de la commune associée.

Fruit d'une démarche de concertation animée depuis décembre 2022 par la direction des Parcs, Jardins et du Paysage auprès des élèves des écoles de la Chevallerie et Notre-Dame du Chêne-Rond, ce nouveau terrain multisports permet la pratique du football, du basket, du volley, du tennis et du badminton. Il est équipé d'un gazon synthétique de 12 x 24 m, de quatre paniers de basket intérieurs et d'un panier supplémentaire sur le fronton extérieur, d'une paire de buts brésiliens. Accessible aux personnes à mobilité réduite, ce nouvel équipement est opérationnel depuis la mi-décembre.

Coût total de l'opération : 73 840 € TTC.

Pour ce projet, la Ville de Cholet a sollicité le fonds de concours de Cholet Agglomération à hauteur de 30 000 €. ■

Cholet mag en libre-service

Vous habitez Le Puy-Saint-Bonnet et vous ne recevez pas Cholet mag ? Depuis décembre, des présentoirs sont installés dans la commune. Mairie annexe, Tablée du Puy, boulangerie "Au pain à dorer"... vous y retrouverez chaque mois votre mensuel municipal d'information.

Des chocolats pour la bonne année

Chaque année, les élus de la Majorité municipale tiennent des permanences pour distribuer aux seniors choletais des chocolats pour la nouvelle année. Cette année, la distribution est programmée samedi 20 janvier, de 9h à 12h. Muni de son invitation, chacun peut venir chercher ses friandises. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un parent, un voisin, un aidant ou un ami peut s'en charger. Onze points de distribution sont prévus à Cholet et au Puy-Saint-Bonnet. Au total, 10 000 ballotins sont distribués aux personnes de plus de 70 ans, ainsi qu'aux résidents des EHPAD publics, privés et hospitaliers et des résidences autonomie de Cholet. Une attention particulièrement appréciée chaque année. ■



INSCRIPTIONS

du 31 JANVIER au 14 FÉVRIER inclus
sur monespacecitoyen.cholet.fr

ANIM SPORTS

VACANCES D'HIVER

Réservé aux habitants de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet

Un bavoir aux couleurs de Cholet

Dans la gamme cadeau de naissance, je demande le bavoir. Après le body "J'aime Cholet", il se modernise pour être en accord avec la collection.

Un peu plus grand que le précédent, il est conçu dans une éponge épaisse. Sans revêtement plastique pour respecter une démarche écoresponsable,

le bavoir créé en 2017 évolue. Il prend les couleurs du logo "J'aime Cholet". Le petit mouchoir cousu sur le recto laisse ainsi place à un petit cœur en "madras" rouge.

Tissu recyclé

Cette pièce provient de surplus de mouchoirs commandés par la Ville lors des événements ou de ceux présentant des défauts. Les ateliers Pulsion Design-ADM, installés à La Séguinière, sont en charge de la confection des cadeaux de naissance offerts par la Ville de Cholet. Ils collaborent notamment avec l'ESAT local Alise Emploi qui réalise les biais de coutures utilisés pour les liserés rouges.

Présent de naissance

Les parents domiciliés à Cholet et au Puy-Saint-Bonnet déclarant une première naissance, reçoivent un body "J'aime Cholet". Pour un deuxième enfant, la Collectivité offre, depuis le printemps 2021, une cape de bain avec des oreilles d'ourson toujours prélevées des reliquats des mouchoirs de Cholet. Le bavoir est en vente à l'Office de Tourisme du Choletais pour ceux qui désirent compléter la collection. ■



En vente

Bavoir, cape de bain et body sont vendus à l'Office de Tourisme du Choletais, ainsi qu'à la boutique du Musée du Textile et de la Mode.

INFOS

Office de Tourisme du Choletais
14 avenue Maudet
02 41 49 80 00
ot-cholet.fr

Musée du Textile et de la Mode
rue du Dr-Roux
02 72 77 22 50

© Apolline Laurent

Cholet Passion - 37 élus

Nous agissons pour vous au quotidien

Les membres du groupe Cholet Passion vous souhaitent une très belle année 2024.

Malgré ces temps troublés en France et dans le monde, nous vous offrons tous nos vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Ce mois de janvier est également l'occasion pour la Majorité municipale de faire un point sur son action. Ce début de mandat n'est pas des plus sereins. Vous nous avez renouvelé votre confiance en septembre 2021, après une décision incohérente qui pénalisait les victimes de la fraude honteuse commise par l'opposition.

Cet épisode restera à jamais gravé dans nos mémoires.

C'est avec ambition et engagement que nous agissons pour vous au quotidien pour mener à bien le programme élaboré, que vous avez choisi avec une franche adhésion en nous réélisant, dès le 1^{er} tour, il y a 2 ans et demi maintenant.

Malgré les mois de retard que cette annulation d'élection a générés, les projets avancent.

Le chantier du centre de loisirs du Bois de la Cure au Puy-Saint-Bonnet est maintenant terminé. Plus de 2,6 millions d'euros ont ainsi été investis sur ce site pour rénover les bâtiments et construire une nouvelle piscine.

La future cuisine centrale, projet phare de ce mandat, est en cours de construction depuis septembre dernier. Ce projet a largement évolué avec les changements de normes, les lois et l'inflation. Le montant total de l'opération s'élevant maintenant à 10 millions d'euros, il a fallu faire un choix avec la future Salle des Fêtes. Ce grand projet du mandat est reporté et sera relancé prochainement. Vous profiterez donc encore quelque temps de cet édifice que nous connaissons tous depuis des décennies.

Les mobilités douces font l'objet de nombreux aménagements en cohérence avec les projets menés par Cholet Agglomération, compétente dans ce domaine.

Les quelques pages non exhaustives de ce bilan de mi-mandat vous informent sur notre action quotidienne.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous rappeler que nous sommes à votre écoute *via* le site cholet.fr, l'application Thelma et aussi lors de rendez-vous ou lors des Rencontres Citoyennes organisées chaque année en octobre. Cette relation de proximité est pour nous primordiale dans notre mandat d'élu local.

Une bonne gestion synonyme de non-augmentation des impôts

L'un des choix politiques forts de notre équipe est bien entendu le maintien des taux de fiscalité. À l'heure où de nombreuses communes ont décidé d'augmenter leurs impôts, nous avons à cœur de ne pas asphyxier encore plus les ménages choletais. Les parts de la Ville dans les impôts fonciers n'ont pas augmenté depuis 2018 et n'augmenteront pas d'ici la fin du mandat.

Nous subissons déjà une inflation croissante au quotidien. Il en est de même des bases locatives fixées par le gouvernement et indexées maintenant sur l'inflation. Ce choix a ainsi engendré des hausses d'impôts sans précédent, notamment en 2023 avec des bases locatives qui ont augmenté de plus de 7 %, alors qu'auparavant, cette hausse était d'environ 1 % par an. C'est une proposition du gouvernement, votée par l'Assemblée nationale. En 2023, nous subissons une augmentation vraisemblable de 3,8 %. Mais le vote du Parlement n'a pas encore acté cela à l'écriture de ces quelques lignes.

La bonne gestion des deniers publics par l'équipe Cholet Passion nous permet de soutenir les ménages choletais en ce sens.

La politique, c'est agir pour le bien commun. La politique, ce n'est pas continuellement salir son adversaire pour se faire entendre alors que l'on n'a pas d'idées. Ne pas avoir les mêmes idées, ni les mêmes opinions, c'est la démocratie.

Mais peu importe... Ce qui est important pour nous, c'est la satisfaction des Choletaises et des Choletais que nous croisons continuellement.

Merci pour votre soutien et votre présence à nos côtés.

Une nouvelle fois, nous vous souhaitons une très belle année 2024.

Naturellement Cholet - 3 élus

Paix Justice Vie

À l'aube de l'année 2024 la paix reste à construire. La guerre fait rage en Ukraine, cette 'terre de sang' où les pires totalitarismes ont fait des millions de morts au XX^{ème} siècle. Au Proche-Orient et en Europe des leaders nationalistes attisent la peur et la haine de l'autre. Ils vont jusqu'à nier le droit de vivre à tout être humain.

En France les inégalités ne cessent de croître. Les richesses sont captées par quelques-uns. Plus de milliardaires d'un côté, 9,1 millions de pauvres de l'autre. Avoir un travail ne suffit plus toujours pour échapper à la précarité. Les services publics, sources d'égalité, sont sciemment affaiblis.

La vie est fragile. En un siècle nous avons déstabilisé le climat garant de la vie humaine sur terre. Nous avons fragilisé la biodiversité dont nous faisons partie. Nous savons que notre mode de développement n'est pas durable mais nous tardons encore à changer de cap.

En 2024, à Cholet, en France, en Europe nous aurons besoin de plus de courage pour agir pour la paix, la justice, la vie.

Cholet Autrement - 3 élus

Voeux pour 2024.

L'immobilisme, les mauvais choix, les décisions non concertées des élus de la majorité ont marqué l'année 2023. L'incapacité à proposer d'autres modèles pour répondre à l'urgence climatique ainsi que des projets d'urbanisme de plus en plus contestés en témoignent. La hausse surévaluée de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, reste incomprise, sa baisse annoncée en 2024, révèle des tâtonnements budgétaires non maîtrisés aux frais des choletais. Le projet de la Meilleraie, qui va coûter plus de 30 millions, devrait être revu à la baisse au profit d'investissements plus vertueux.

Nous attendons davantage de décisions courageuses qui permettront au territoire de relever les grands défis : biodéchets, plan local d'urbanisme intercommunal, revitalisation du centre ville, développement économique et inclusion. Notre bilan 2020-2023 est accessible sur notre page facebook.

Avec vous ! Uni.e.s à gauche - 2 élus

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction du magazine.

Sélection agenda

Retrouvez l'agenda sur cholet.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux



Mardi 16 janvier

Rendez-vous des Parents

"La place des papas aujourd'hui"

C'est quoi "être père" aujourd'hui ? Quand et comment construit-on ce rôle de papa ? Comment trouver du temps pour ses enfants, pour son couple et pour soi ? Venez échanger sur vos questionnements, vos doutes et votre expérience de père.

Animé par Damien Hamelin, éducateur EPE49

À 20h | Glissé'bar - Glisséo

Infos : 02 72 77 22 10



Vendredi 26 janvier

Soirée bien-être

Hammam, saunas, jacuzzis, massages, ateliers bien-être... les équipes de Glisséo vous ont concocté un programme aux petits oignons pour une soirée dédiée à la détente et à la relaxation. Plusieurs formules au choix.

20h-23h | Glisséo

Infos : glisseo.com



Samedi 3 février

Conférence d'Olivier Petiteau

Le Musée d'Art et d'Histoire et l'Association MC2 proposent à Olivier Petiteau, artiste choletais exposé au musée en 2020, de faire découvrir son travail à travers une conférence et un atelier. Il y aborde le thème de l'ironie, dans son travail et dans l'art contemporain en général.

À 14h30 | Musée d'Art et d'Histoire

Infos : 02 72 77 23 22



Samedi 3 février

Portes ouvertes du Campus connecté

Grâce au Campus connecté, plus de 2 000 formations post-bac des Universités de France sont accessibles à Cholet ! Étudiez à distance avec un tutorat, dans un lieu collectif et convivial, tout en étant accompagné.

9h-17h | Campus connecté

Domaine universitaire du Choletais

Infos : campusconnecte@choletagglomeration.fr

C'est quoi le CMJ ?



Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à sa ville. Les enfants et les jeunes aussi peuvent donner leur avis. Et ils ont de très bonnes idées. C'est pour ça qu'existe le CMJ : le Conseil Municipal des Jeunes.

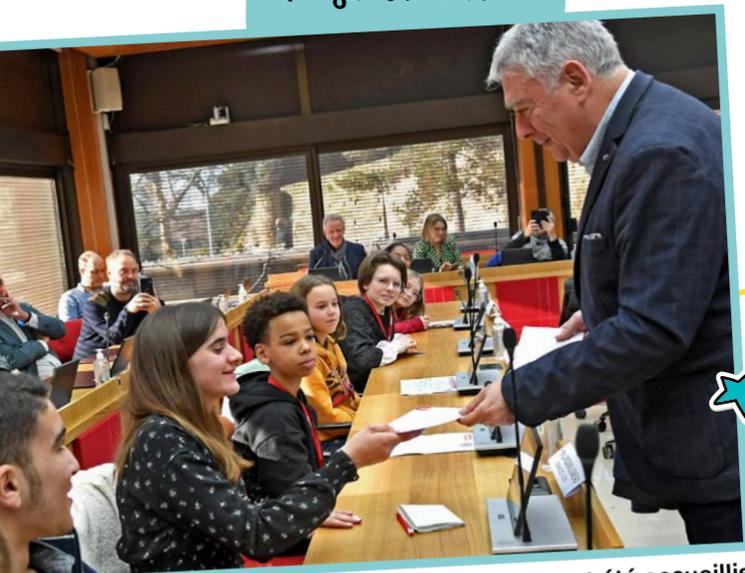
Les jeunes conseillers y découvrent le travail du Maire et des élus pour faire de leur ville un meilleur endroit où vivre. Ensemble, ils montent même des projets : encourager à trier les déchets, collecter des jouets pour Noël, lutter contre le harcèlement scolaire... Les idées ne manquent pas !

C'est du travail d'être conseiller

Toute l'année scolaire, les jeunes élus se réunissent tous les 15 jours pour imaginer des actions en faveur de l'environnement, du cadre de vie, de la solidarité, de la culture... Ils sont accompagnés par Krystell Beillouet, Adjointe à la Citoyenneté et à la Jeunesse, et Catherine Martin, l'animatrice. Régulièrement, ils rencontrent les élus, les services et les partenaires de la Collectivité, pour prendre conseil et surtout soumettre leurs idées.

Comme ça, tout le monde est gagnant : les jeunes apprennent à devenir des citoyens et participent à construire la ville de demain. En travaillant main dans la main, adultes et enfants peuvent viser loin.

Grâce au CMJ, toi aussi tu peux faire bouger ta ville !



Le 16 décembre, les nouveaux élus ont été accueillis par le Maire de Cholet Gilles Bourdouloux, dans la salle du Conseil municipal.

info

Qui participe ?

23 jeunes de 5^e et 4^e des 8 collèges de Cholet (Colbert, Clemenceau, Trémolières, Du-Bellay, République, Notre-Dame du Bretonnais, Jeanne-d'Arc, Saint-Joseph) et de l'Institut Médico-Éducatif Bordage Fontaine ont été élus en novembre dernier pour un mandat de deux ans.

Les porte-drapeaux et leur histoire



Album souvenir du 77^e Régiment d'Infanterie, 1914.

Les piliers incontournables des commémorations ont une longue histoire.

Un porte-drapeau a pour fonction de porter et d'exhiber le drapeau lors des batailles, des défilés ou des commémorations. Le grade militaire français du porte-drapeau est créé en 1762 par ordonnance royale. À partir de 1882, Cholet devient ville de garnison, après la construction de la caserne Tharreau. Son régiment, le 77^e Régiment d'Infanterie, est l'héritier du régiment La Marck, de la 2^e demi-brigade d'Infanterie légère et du 2^e Léger. À partir de 1855, sa nouvelle dénomination, 77^e, et les noms de glorieuses batailles, comme Les Pyramides (1798) et Friedland (1807), sont inscrits sur son drapeau. Le drapeau tricolore, lui, apparaît à la Révolution et est officiellement reconnu en 1794 par décret de la Convention. Les couleurs de la capitale, le bleu et le rouge, sont alors associées au blanc, couleur de la royauté.

Le 77^e Régiment d'Infanterie participe aux combats contre la Prusse en 1870. Il recevra d'ailleurs un nouveau drapeau juste avant d'être caserné à Cholet. Il n'y a alors qu'un seul porte-drapeau à la caserne et le tout premier du régiment de Cholet est le sous-lieutenant Couturier (porte-drapeau de 1882 à 1884). Le 77^e RI est présent sur le front entre 1914 et 1918 avant d'être dissous en 1923. Les conflits ont été nombreux (1870-1871, 1914-1918, 1939-1945, etc.). Pour rendre hommage aux anciens combattants et faire perdurer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France, les porte-drapeaux sont présents à toutes les manifestations patriotiques. L'Amicale des porte-drapeaux de la région choletaise est fondée en 1954. Ils se réunissent alors au café "À l'abri du vent", situé rue du Commerce. L'objectif de leur amicale qui réunit une trentaine de porte-drapeaux est avant tout d'intérêt moral : "Faire honneur aux emblèmes portés pendant les cérémonies et resserrer des liens d'amitié."

➔ Encore plus d'Histoire sur archives.cholet.fr

Infos pratiques

Hôtel de Ville et d'Agglomération
02 44 09 25 00
contact@choletagglomeration.fr

Mairie annexe du Puy-Saint-Bonnet
02 41 56 41 76
mairie-psb@choletagglomeration.fr

cholet.fr



Retrouvez sur cholet.fr votre Cholet mag en version audio, enregistré par l'Association des donneurs de voix.

Choletmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet et de Cholet Agglomération

Directeur de la Publication : Florent Barré

Contact : Hôtel de Ville et d'Agglomération
Rue Saint-Bonaventure
BP 62111
49321 Cholet cedex
02 44 09 25 00
choletmaginternet@choletagglomeration.fr

Direction de la Communication : Delphine Stéphan

Rédacteur en Chef : Goulvenn Debois

Rédaction : Marion Goux, Marie-Noëlle Deh, Goulvenn Debois, Élise Juhel

Photos : David André, Étienne Lizambard, Goulvenn Debois, Marion Goux, Marie-Noëlle Deh, Élise Juhel, Eyméric Pichon, Shutterstock et Au Studio D (couverture)

Composition : Valérie Goblet

Relecture : Agence Les Décoquilleurs

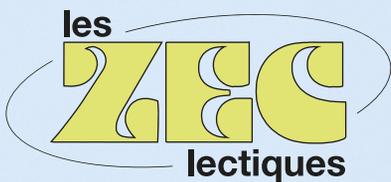
Impression : ICI

Distribution : Milee

Tiré à 33 000 exemplaires

Dépôt légal janvier 2024





08 > 10

février

2024

Collection Hiver

★ précieuse et intimiste

Birds In Row
Quentin Sauvé

Mad Foxes

SWIRLS

Clara Ysé

Maëlle Taina

↳ **Cholet**

- ★ Musée d'Art et d'Histoire
- ★ Jardin de Verre
- ★ Espace Saint-Louis

★ plus d'infos et réservations sur notre site :

L'agenda sur cholet.fr

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

